

Le mot du maire

La situation actuelle est historique et grave pour le pays et le monde entier, qui se confine pour mettre à mal la transmission de ce virus nommé Covid-19. Elle nous a fait oublier les élections municipales ! Tout juste sortis du dimanche électoral qui a connu une abstention de 48 %, il nous a fallu réfléchir à notre fonctionnement dans la situation de confinement décidée par le gouvernement. Je tiens à remercier ici les électeurs faisant partie des 82 % de suffrages exprimés pour la liste « Ensemble pour Uzein ». Ce score espéré vient récompenser la dynamique d'équipe et va donner du cœur à l'ouvrage pour les années de mandature. Après quelques hésitations dans les hautes sphères nationales, il n'y a pas eu l'installation du nouveau conseil municipal comme cela était prévu par la loi. La nouvelle équipe, sortie des urnes, n'a pas pu élire le nouveau maire et ses adjoints le samedi 20 mars 2020. C'est donc l'ancien Conseil Municipal qui gère la commune jusqu'à mi-mai dans le meilleur des cas. Dans la mesure où il y a continuité entre les 2 Conseils Municipaux, j'ai convié les 2 équipes à œuvrer ensemble au cours de cette période où toutes les composantes liées aux collectivités fonctionnent à minima.

Le lendemain de la décision du confinement, je me suis tourné (appels téléphoniques, visites, site internet et la nouvelle page facebook de la commune "Commune d'Uzein") vers les personnes isolées/fragiles pour constater leurs besoins urgents dans ce contexte. De plus, beaucoup d'entre vous, solidaires, m'ont proposé leurs services pour faire des courses pour les plus vulnérables qui tiennent à rester confinés.

Tout en respectant la consigne de confinement des habitants et de nos agents, nous avons défini les missions indispensables. Si l'accueil du public est fermé, la municipalité continue, par le réseau social Facebook et le site Internet d'informer l'ensemble des habitants qui peuvent contacter les services par téléphone ou mail avec possibilité d'un rendez-vous dans les cas pour lesquels c'est indispensable.

Certes, la porte de la mairie est fermée mais la secrétaire générale assure les tâches administratives, le plus souvent en télétravail. Je me tiens à votre disposition pour vos questions et problèmes urgents.

Tous les services étaient à l'arrêt jusqu'au 23 mars, où quatre enfants de professionnels de santé des écoles d'Uzein et de Bougarber étaient accueillis par la directrice et un collègue sur le temps scolaire et par un élu sur le temps périscolaire et méridien, les lundis et les mardis dans notre village, chez nos voisins la fin de semaine. Un agent s'occupe de désinfecter et de nettoyer les locaux.

À tour de rôle, tout en respectant les gestes barrières, deux personnels techniques vont intervenir à partir du lundi 6 avril pour assurer des obligations sanitaires (poubelles, nettoyage divers ...), sécuritaires et effectuer des travaux d'entretiens.

Je sais que chacun est conscient de la situation, et que les attitudes et les comportements sont responsables afin de respecter les consignes pour se préserver et préserver les autres.

Nous vivons un moment qui bouleverse notre quotidien et doit être aussi un moment de réflexion sur nos modes de vie, sur les évolutions de la société, sur les excès de la mondialisation, et sur ce que nous pourrions changer lorsque la vie ordinaire reprendra son cours. Pour beaucoup, c'est l'occasion de se retrouver en famille, certes, pour faire les devoirs et télétravailler mais aussi pour jouer, partager des moments plus paisibles. C'est l'occasion aussi de lire, toutes sortes d'ouvrages et pourquoi pas ressortir un roman à succès de circonstance « La Peste » d'Albert CAMUS.

Dans cet édito, je n'oublie pas de saluer la mémoire d'un serviteur de la commune qui nous a quitté au milieu du mois de mars : Charles COUSTILLE-COSSOU a été maire d'Uzein de 1965 à 1989. Personnellement, une multitude de moments essentiels de vie, autour de cet Homme, grand ami de mon père et de la famille, sont gravés depuis mon enfance. Des odeurs dans la grange, des situations, des rencontres, des personnages dans cette ferme... qui me font penser à la trilogie de Marcel PAGNOL ...



À l'heure où j'écris ces mots, nous ne sommes, malheureusement pas encore au milieu du gué de ce confinement, j'ai une pensée affective pour tous les personnels soignants et tous ceux qui s'activent pour réduire à néant cette pandémie.

Prenez garde à votre santé et celle de vos proches, et d'ici la fin du confinement, restez chez vous ; respectez les gestes barrières.

Pensons à toutes nos retrouvailles quand le « calme » reviendra ...

Bon courage à tous, Eric CASTET

Informations Diverses

1 **Épicerie du village :** Vanessa, notre épicière, reste ouverte durant le confinement et vous accueille dans son épicerie où elle prépare aussi des pizzas et des plats cuisinés. Pour les villageois privés d'imprimantes, vous y trouverez aussi des formulaires de déplacement ainsi que ce bulletin municipal dans sa forme papier.

2 **Centre de Loisirs « Le Petit Prince » :** Comme beaucoup, l'association a fermé ses portes suite à l'annonce du confinement. En effet, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale qui réglemente les Accueils de Loisirs n'autorise pas l'ouverture des structures comme la notre.

Une exception est faite bien sûr pour les enfants de moins de 16 ans du personnel soignant mobilisé pour l'épidémie, dans la limite de 10 enfants.

Cependant, les autorités souhaitent minimiser le nombre de lieux d'accueils ouverts sur le territoire et conseillent de regrouper les mineurs. Dans notre secteur, les ALSH de Sauvagnon, de Serres Castet et de Lescar sont ouverts. Ils accueillent très peu d'enfants.

Si vous êtes concernés, vous pouvez nous écrire un mail: clsh.uzein@orange.fr.

Nous nous chargeons de trouver une place pour votre enfant dans l'un des 3 sites ouverts, en tenant compte au maximum de vos contraintes de trajets domicile-travail.

Néanmoins, il vous sera demandé de présenter une attestation sur l'honneur qui ouvre droit à cet accueil.

Aussi, un dossier sera à constituer pour l'ALSH accueillant.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous souhaitons d'extraire le meilleur de ce confinement.

Prenez soin de vous.

ALSH LE PETIT PRINCE Place de la musique 64230 UZEIN 05 59 33 54 32 lepetitprinceuzein.fr

3 **Résidence « La Grange » : vacance d'un logement communal**

Un appartement de type T2 se libère à la Résidence « La Grange » au 3 ter, rue de la mairie, le 1^{er} juillet 2020.

Montant du loyer : 306,91 € (Caution du même montant) Superficie : 47,61 m²

Plafond des ressources pour l'accès aux logements financés en PLUS : 20 870 €/an pour une personne, 27 870 pour 2.

Si vous êtes intéressés, veuillez adresser votre candidature accompagnée de la déclaration de revenu 2018 avant le 10 juin 2020 à Mairie d'Uzein Rue de la mairie 64230 Uzein, par mail mairie@uzein.fr ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

4 **Le traditionnel article « RESPECT DU VOISINAGE » :**

Dans cette situation où nous avons du temps libre, avec les beaux jours aidant, nous en profitons pour faire des travaux extérieurs et du bricolage. Quelques rappels de savoir « bien vivre » et de respect du voisinage :

* Les horaires pendant lesquels les particuliers peuvent effectuer des travaux de bricolage et de jardinage sont :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

* Le printemps et l'été sont propices pour fêter divers événements, fin du confinement, anniversaire, ... n'hésitez pas à avertir vos voisins !

*Retrouvez ce bulletin municipal en version numérique, avec d'autres articles,
sur le site (uzein.fr), sur la page facebook (Commune d'Uzein)
et pour ce mois-ci, la version papier dans votre épicerie à défaut de vos boîtes aux lettres.*